

RELATIONS A DISTANCE DES MIGRANTS

SEREER

GUY PONTIE ET ANDRÉ LERICOLLAIS

INTRODUCTION

Les études sur les systèmes agraires sereer ont mis l'accent sur l'enracinement de cette population rurale. L'aménagement et la gestion des terroirs, l'intensification fondée sur les techniques de restitution de la fertilité, la religion du terroir et l'attachement à la terre, enfin l'absence d'un encadrement capable d'initier l'émigration et d'investir de nouveaux territoires se seraient traduits par une capitalisation des croûts démographiques sur place. Pourtant, d'après les données démographiques disponibles pour les dernières décennies, cette densification apparaît très modérée.

Les performances d'un système agro-pastoral et la territorialisation de la population ne peuvent donc pas s'interpréter, sans risque, en terme de "résistance à l'émigration". Les modes de gestion de l'espace et de la force de travail qui apparaissent spécifiques à la société sereer ont évolué pendant la période coloniale en même temps que l'aire de peuplement s'étendait à la marge des vieux pays. Les opérations de colonisation des Terres-Neuves organisées par la puissance publique avaient pour objectif de délester les campagnes densément peuplées du pays sereer. L'opération Boulel mise sur pied par le pouvoir colonial en 1936, puis l'opération Terres-Neuves du Sénégal-Oriental (Koumpentoum) initiée par le service de l'Aménagement du Territoire et soutenue par la Banque mondiale, après 1973,

abouti à des transferts de population. Mais au-delà, les migrations rurales spontanées, induites ou non par ces actions volontaires, n'ont pas cessé. Au cours des dernières décennies l'émigration hors de l'aire du peuplement sereer, a pris de l'ampleur, notamment en ville.

L'analyse va porter sur les modalités particulières de l'émigration et sur les rôles dévolus aux migrants dans l'économie de la zone de départ. Ces émigrés plus ou moins récents maintiennent des relations intenses avec les habitants des villages d'origine.

I - L'APPARENTE STAGNATION EN PAYS SEREER

Dans les années 1960 le pays sereer Siin était déjà l'une des régions sahélo-soudaniennes les plus densément peuplées. Le système de production agricole qui associait l'agriculture et l'élevage, sur un terroir systématiquement aménagé, autorisait ces fortes densités (Pélissier, 1966). La population paysanne avait su adapter ses techniques et intégrer l'arachide sur ses terroirs en préservant la production vivrière. Ce faisant les terres exploitées s'étaient étendues progressivement jusqu'à la limite des territoires villageois et sur les espaces vacants situés aux marges des pays sereer.

Dès lors, toute perspective supposant la maintenance du système agraire en l'état et intégrant la forte croissance démographique, apparaissait bloquée (Lericollais, 1972). On ne pouvait, dans ce cas de figure, qu'envisager la dégradation d'un terroir voué à la surexploitation, et pronostiquer l'apparition d'un véritable sous-emploi rural, la force de travail ne disposant pas de terre nouvelle à exploiter tandis que, dans le même temps, la culture attelée permettait d'accroître la surface cultivée par actif.

Les observations démographiques suivies depuis trente ans et conduites à une échelle significative par l'ORSTOM ont montré que la croissance naturelle avait été tempérée par un solde migratoire devenu fortement négatif. Pour les 18 villages qui constituent l'actuelle Communauté rurale de Ngayokhem (située au cœur du pays sereer, dans la Région de Fatick) la population est passée de 11 302 habitants en 1966 à 14 693 en 1989 soit un taux de croissance annuel de 11,5 pour mille.

Au cours de cette période marquée par la sécheresse, il y a bien eu une augmentation des superficies cultivées, à la place des jachères, par conséquent au détriment de l'association agriculture-élevage, mais on ne constate pas de baisse des chiffres des productions et des rendements.

Tableau 1 : SOB : rendements (en q/ha)

années	mils	arachide	années	mils	arachide
1965	2,5	7,9	1985	5,74	7,56
1966	1,8	3,2	1986	5,83	7,23
1967	4,8	6,8	1987	5,77	7,16
1968	1,8	5,4			
1969	7	4,7			

L'utilisation du sol, la production et les rendements ont été mesurés et calculés dans un premier temps sur cinq campagnes agricoles, de 1965 à 1969, puis sur trois années récentes, de 1985 à 1987 sur le finage du village de Sob. Les chiffres des rendements (tableau 1) doivent être pondérés en fonction des conditions pluviométriques de l'année. A Sob, les années 1966 et 1968 furent mauvaises tandis que pour les trois dernières années, la pluviométrie a été correctement répartie. Pour les villages voisins de Ngayokhem et de Kalom suivis en 1985, 1986 et 1987 les résultats sont nettement inférieurs et plus irréguliers qu'à Sob, principalement à cause des pluies insuffisantes au moment du démarrage des cultures. La relative amélioration des rendements est imputable, aussi, à l'adaptation des variétés cultivées à la sécheresse et au bon entretien généralisé des cultures en début de cycle grâce à la culture attelée (Garin et Lericollais, 1991). Les productions végétales par habitant pour les années récentes ont retrouvé un niveau en rapport avec les besoins vivriers, contrairement à ce que l'on aurait pu penser. Cependant il faut rappeler les fréquents effondrements de la production consécutifs aux sécheresses et les graves problèmes de soudure qui ont suivi (Lombard, 1988).

Les Sereer sont aussi des éleveurs. Les effectifs des troupeaux ont été maintenus alors que le pâturage herbacé était progressivement grignoté par la mise en culture de tout le terroir. La jachère en assolement n'existe plus. Les ressources fourragères de saison sèche ont aussi beaucoup diminué. La solution mise en œuvre depuis plusieurs décennies consiste à faire transhummer les troupeaux aux

périodes où il est impossible de les nourrir sur place. Les troupeaux sont conduits vers les terres salées de l'embouchure du Siin et du Saalum et vers les confins du Ferlo. Des paysans sereer originaires du Siin, sédentarisés là-bas, assurent l'accueil et profitent de la présence de ces troupeaux pour fumer leurs champs. Cette déconnexion de plus en plus longue des troupeaux de leurs terroirs d'origine est déplorée par tous les propriétaires d'animaux (Garin *et al.* 1991).

Il n'y a guère de perspectives d'amélioration du système de production agricole. La dégradation des aménagements agraires (Lericollais, 1989) a des effets durables, notamment pour l'entretien de la fertilité, l'alimentation des troupeaux et la fourniture de bois de feu. La Nouvelle Politique Agricole s'est traduite ici par l'abandon de l'engrais, le recours exclusif à des semences locales, le non renouvellement de l'outillage agricole. Sans faire dans le catastrophisme on peut s'inquiéter de l'état de l'équipement et de l'évolution de la fertilité à court terme.

Face à cette lente dégradation du système agro-pastoral, à l'insécurité, à la faiblesse des ressources par habitant, une fraction de plus en plus importante de la population active émigre.

II - L'EMIGRATION

Les migrations sont de plusieurs types. La fonction de l'émigration diffère suivant sa durée, les actifs concernés et le type d'activité exercée.

Les relations avec les villages établis au cours de la période coloniale sur les marges du vieux pays vers Gandiaye, Fimela, Gossas, Kahone demeurent intenses mais il ne reste pas de terres disponibles pour installer de nouvelles maisons.

L'installation de Sereer dans les Terres-Neuves au nord de Kaffrine a été réalisée par l'administration coloniale pour l'opération de colonisation de Boulel en 1936. Elle a été initiée par les services de l'Aménagement du Territoire et du Développement Rural pour l'opération "Terres-Neuves du Sénégal Oriental" financée par la Banque mondiale en 1972. Ces deux opérations ont en commun l'objectif de "décongestionner" le vieux bassin arachidier (Dubois, 1975). Le faible impact démographique de cette dernière migration organisée a été souligné (Garenne, Lombard, 1991). Le coût élevé des installations initiales apparaît considérable. Par

contre les résultats agricoles sont nettement supérieurs à ceux de la zone de départ (Dubois, Milleville, 1988). Les effets indirects sur l'économie des villages d'origine vont être mis en évidence par l'analyse des relations à distance.

Les migrants temporaires sont les individus qui ont ou qui cherchent une activité ailleurs tout en continuant à faire partie de l'unité de production au village. Les trois principales catégories que nous avons retenues sont :

- Les *surga* aux Terres Neuves
- Les bonnes en ville,
- Les émigrés de saison sèche

Les migrations de saison sèche sont beaucoup plus importantes que celles d'hivernage mais on doit noter que le retour des bonnes et des migrants pour l'hivernage est de moins en moins systématique ou a lieu tardivement, tandis que les départs vers la ville peuvent avoir lieu avant la fin de l'hivernage

Le départ de jeunes hommes pour la campagne agricole dans les Terres Neuves – les *surga* – est très inégal suivant les villages et les lignages. Une soixantaine de *surga* , ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire. Ils étaient répartis dans sept villages implantés dans les Terres-Neuves. Dans 60 % des cas ils étaient apparentés au chef de l'unité de production qui les employait (*njaatigi*). La moyenne des revenus obtenus est de 135 000 CFA par *surga*.

Les jeunes filles qui vont se placer comme bonnes en ville forment un autre groupe très cohérent. Elles quittent le village très jeunes, dès l'âge de 10 à 12 ans parfois avant. Elles trouvent du travail dans des familles à Dakar. Elles sont nourries dans la maison qui les emploie, parfois logées. Les bonnes sereer louent une chambre, à plusieurs. Celles qui arrivent y sont hébergées. Celles qui ont des emplois y trouvent un refuge quand elles ne sont plus tenues de servir chez leur employeur. Pour leur travail elles reçoivent une rétribution mensuelle de l'ordre de 3000 à 4000 CFA pour les plus petites, qui peut atteindre les 25 000 CFA pour les grandes qui ont été scolarisées. Le séjour se déroule de septembre à juin. Le nombre de séjours successifs que fait chaque jeune fille tend à augmenter, ce qui se traduit par un recul de l'âge au mariage (Becker, 1991). Le retour au village pour les travaux de l'hivernage est moins systématique. Certaines bonnes demeurent en

ville pendant plusieurs années avant de rentrer au village pour se marier.

C'est la ville qui reçoit maintenant le plus grand nombre de migrants en saison sèche. En plus des bonnes, il y a la main d'œuvre masculine à la recherche d'un emploi de saison sèche, voire même de migrants de longue durée. Ce sont les villages-centres de Ngayokhem et de Toukar qui fournissent des contingents relativement les plus nombreux de migrants urbains. L'insertion de cette population en ville analysée par ailleurs.(Trincas, 1979) ; Fall, 1988) ne sera pas traitée ici.

Toute cette mobilité n'a pas permis de stabiliser le nombre d'habitants du Siin. Elle en a cependant freiné l'accroissement qui, rappelons-le, est demeuré faible à l'époque coloniale. Mais l'impact des migrations sur les sociétés locales ne peut être évalué seulement en termes de transfert de population. La nature, la fréquence et l'importance des échanges, en particulier économiques, entre migrants et société d'origine sont tout aussi déterminantes. En d'autres termes, la migration ne se résume pas à "l'expulsion" d'un surplus démographique, avec la société d'origine qui continuerait à fonctionner sur elle-même. Elle peut être, en partie au moins, le résultat de stratégies de groupes – dont il faudra définir les contours – qui verraient dans la migration plus ou moins contrôlée d'une partie de leurs ressortissants un moyen de faire face à leurs difficultés économiques, par la colonisation de nouveaux espaces et la diversification de leurs activités et de leurs sources de revenus.

III - LES METHODES D'APPROCHE DES RELATIONS A DISTANCE

Il y a d'abord l'habituelle et la difficile question de la définition des migrants. La distinction entre migration temporaire et définitive, opératoire en démographie, notamment pour mesurer les mouvements de population, est d'un usage discutable ici. On peut regretter – mais il s'agit là d'une revendication d'anthropologue et de géographe ! – que le suivi de la population soit fait au niveau de l'unité d'habitation (*mbind*) plutôt qu'au niveau de l'unité de production (*ngak* ou cuisine) dont la composition, au regard de la parenté, aurait été, pour notre propos, plus opératoire. La migration temporaire n'est pas définie par une durée du déplacement fixée de manière conventionnelle mais par la perception qu'en ont les autres membres de l'unité domestique qui distinguent entre le voyage, la fixation provisoire ailleurs et l'établissement durable à l'extérieur. A la différence du "voyage", la migration

temporaire s'accompagne d'une recherche ou de la pratique d'une activité mais à la différence de l'émigré définitif, l'appartenance à l'unité domestique d'origine est maintenue avec une perspective de retour sans ambiguïté.

L'enquête sur les migrations rurales, qu'elle soit conduite dans la zone de départ ou sur leur lieu d'aboutissement, procède le plus souvent par questionnaire au niveau du ménage et par entretien individuel, ce qui sollicite les motivations personnelles ou bien met l'accent sur les caractéristiques, la situation et les difficultés de l'unité-ménage, qu'elle soit rurale ou urbaine. Ce type d'approche tend à banaliser la société paysanne d'origine et s'avère insuffisante pour rendre compte des spécificités pourtant importantes de l'émigration, dans ses modalités et ses fonctions.

L'analyse attentive de l'organisation sociale dans ce qu'elle a de spécifique et de fonctionnel, l'observation des rapports sociaux de production et plus précisément le repérage des niveaux de solidarité réellement à l'œuvre dans les villages d'origine permettent pour le moins de rendre compte des modalités particulières de la migration. Les relations qui se développent et se maintiennent à distance avec les habitants des villages renvoient nécessairement à cette trame sociale. Il n'est pas sans intérêt de s'y référer pour situer les innovations sociales que l'on repère dans l'organisation et le fonctionnement des réseaux sociaux.

Les méthodes utilisées ont eu pour objectif de mesurer et d'analyser l'impact des migrations.

Pour apprécier les conséquences des mouvements migratoires sur la société d'origine, plusieurs méthodes peuvent être menées de concert.

D'entrée de jeu, on aurait pu mener une enquête par questionnaire auprès du plus grand nombre possible de migrants, pour obtenir une appréciation statistique des fréquences et du contenu des relations (sociales, religieuses, matrimoniales, économiques...) qu'ils entretiennent avec le pays d'origine. Cette méthode fut partiellement utilisée à l'occasion du recensement des Sereer installés sur les Terres Neuves, où furent posées à tous les migrants un certain nombre de questions dans ce domaine (Garenne, Lombard, 1991). Les renseignements obtenus sont d'un grand intérêt : ils confirment l'importance des relations à distance, mais ne nous éclairent guère sur les mécanismes qui sous-tendent ces relations ou leur évolution dans le temps.

Il était également possible de choisir dans les différentes zones de migrations temporaires ou définitives un échantillon raisonné, en fonction de l'âge, de l'ancienneté de la migration, du degré de scolarisation. Les individus ainsi sélectionnés auraient fait l'objet d'entretiens approfondis qui auraient pu nous apporter des données tout à fait intéressantes. Les travaux menés par Abdou Salam Fall (1991) sur les migrations en ville, apportent la preuve de l'efficacité de cette méthode.

Mais les méthodes et techniques utilisées sont avant tout fonction des objectifs de l'étude et des hypothèses que l'on veut tester. Notre objectif était d'analyser les conséquences sociales et économiques des migrations sur la société d'origine, plutôt que la "création de nouveaux milieux sociaux" sur les lieux mêmes de la migration, même si nous sommes conscients qu'il faut aussi analyser ceci si l'on veut comprendre cela. Quant aux deux hypothèses de départ, que nous inspiraient une longue pratique du terrain et les nombreux travaux réalisés dans la région, elles étaient les suivantes :

- tous les mouvements migratoires en provenance du Siin, y compris vers d'autres zones rurales, ne doivent certes pas être expliqués mécaniquement par la pression foncière, mais il serait pour le moins hasardeux de prétendre qu'il n'y a qu'un rapport lointain entre ces deux phénomènes ;
- tous ces mouvements ne sont sans doute pas le résultat de stratégies collectives longuement mûries, mais il serait très étonnant qu'ils ne soient que la résultante d'une somme d'initiatives individuelles totalement anarchiques.

Partant de là, il fallait définir les groupes de gestion du foncier dans les zones d'origine et les autres niveaux d'autorité et de solidarité susceptibles d'intervenir dans la définition de stratégies migratoires et la structuration éventuelle des relations à distance. A cet effet, il était nécessaire, avant même d'aborder le problème des migrations, de mener une étude classique d'anthropologie de la parenté, et d'analyser les rapports entre parenté, pouvoir, système de valeurs et économie. A cette phase de la recherche, l'individu ne nous intéressait pas en lui-même, mais comme élément de différents groupes de solidarité qui avaient à résoudre des difficultés économiques. Considérer, dans un premier temps, en termes d'unités

liées, les unités de production du Siin et des zones de migration, issues de mêmes groupes "fonctionnels", était un moyen efficace d'apprécier l'impact réel des migrations, mais aussi d'identifier les stratégies éventuelles des différentes unités et leur évolution dans le temps.

Nous avons donc opté pour une étude qualitative "intensive" auprès d'un nombre restreint d'unités sociales et économiques significatives, qui relèvent à la fois de la patrilinéarité et de la matrilinéarité, sans négliger pour autant les autres sources d'informations disponibles.

Les principaux points abordés, auprès de différentes catégories d'informateurs (hommes, femmes, jeunes, vieux, notables ...) migrants ou résidents du Siin, sont les suivants :

- reconstitution de l'histoire migratoire (y compris les réinstallations éventuelles dans le village d'origine) : situation familiale et économique du migrant lors du départ ; raisons du départ ; critères qui ont présidé au choix de l'implantation ;
- situation et statut économique dans les différents lieux d'implantation et plus particulièrement aujourd'hui (organisation de la production, répartition des revenus, équipement agricole) ;
- relations avec la famille restée au village et évolution de ces relations :
 - relations économiques (aide apportée à la famille ; forme et importance de cette aide ; période à laquelle elle se situe ; identité du donneur ou des donneurs au sein du *mbind* ; identité du receveur (père, oncle maternel, frères, sœurs) ;
 - relations sociales et religieuses (participations aux cérémonies de mariage, funérailles, fêtes des récoltes et type de contributions apportées à ces occasions) ;
 - relations matrimoniales (origine des épouses, degré de parenté, montant et composition de la dot, identité de ceux qui participent au paiement) ;
- nouvelles formes de relations sociales et économiques qui se créent au sein du ou des villages des Terres-Neuves, qui pourraient expliquer en partie les changements survenus dans les relations entre les migrants et leurs familles restées au Siin.

Nous devons préciser qu'une part importante du travail, dans ce domaine, a été menée par B. GUIGOU dont la recherche sur la famille sereer est en voie d'achèvement

L'approche socio-anthropologique s'avère très complémentaire des recherches en démographie et en géographie agraire conduites sur le même terrain

La nature et la précision des travaux déjà menés dans la région, ou en cours de réalisation, favorisaient ce type d'approche.

Les **généalogies** avaient été établies en 1965 pour tous les patrilignages représentés à Sob. Une fois identifiés les différents groupes fonctionnels en matière de solidarité économique et d'exercice du pouvoir, il était possible de restituer dans la généalogie l'ensemble des membres de ces groupes, et donc les migrants, en partant de la génération antérieure à 1960, jusqu'à nos jours. L'histoire migratoire individuelle, mais plus encore par groupes "fonctionnels", a été reconstituée et mise en relation avec l'histoire locale et les déterminants extérieurs d'ordre juridique (loi sur la famille par exemple), politico-économique (loi sur le domaine national, prix de l'arachide, vulgarisation du matériel agricole) et écologique.

L'information recueillie pouvait être contrôlée par comparaison avec les données des recensements de 1965 et 1987 qui recourent les généalogies.

La carte du parcellaire, dressée en 1965 pour le terroir de Sob, et réactualisée en 1987, permettait de réaffecter à chaque segment de patrilignage gestionnaire de terres l'intégralité de son patrimoine foncier. Les informations fournies par l'étude du terroir et son actualisation, en matière d'organisation de l'activité agricole, de répartition des tâches et des revenus, de changements induits par la diffusion du matériel agricole ou la baisse de la pluviométrie étaient tout aussi précieuses.

Situer les individus dans leur segment de matrilignage était également important, pour deux raisons au moins. Il s'agit en effet d'un groupe de solidarité très efficace, notamment lors des dépenses cérémonielles ostentatoires qui engagent encore les Sereer au plus profond de leur identité. On verra, par ailleurs, que ce groupe, "despatialisé", peut offrir au candidat migrant des possibilités d'accueil multilocales.

Cette somme d'informations, de l'ordre de la "morphologie sociale", sur les

migrants eux-mêmes et les groupes sociaux auxquels ils appartiennent, permet à la fois de repérer des tendances, d'identifier un certain nombre de questions, de formuler éventuellement de nouvelles hypothèses. Mais cette connaissance permet aussi d'orienter les entretiens approfondis menés ensuite auprès de plusieurs membres de ces unités. Faute d'être resituées dans leur contexte socio-économique, les circonstances de départ et les causes de migrations spontanément avancées par les migrants n'ont guère de valeur explicative. Il était par ailleurs possible, en multipliant les informateurs originaires d'un même groupe, de contrôler l'information qualitative ainsi recueillie. Les erreurs et omissions, dues à une méconnaissance des faits ou à des interprétations différentes des règles de fonctionnement du groupe, significatives en elles-mêmes, ne peuvent être identifiées et interprétées que par rapport à des données sûres.

C'est l'intérêt porté au "groupe social" plutôt qu'à "l'individu", dans un premier temps au moins, et l'examen des relations sociales au sein de ces groupes, par delà les distances, qui caractérisent cette approche. Les techniques utilisées ensuite, notamment l'entretien non directif, n'ont rien que de très classique tant dans la forme que dans le contenu.

IV - LES RÉSEAUX MIGRATOIRES ET LES SOLIDARITÉS ÉCONOMIQUES

L'émiettement des groupes "structuraux" et le développement de nouveaux réseaux de solidarité semblent évidents pour qui observe les migrants temporaires en ville (Fall, 1988). Les dix ou quinze filles que l'on retrouve ensemble dans une chambre du quartier "Montagne" à Dakar ne sont pas toutes des mêmes lignages ni de la même grande maison, mais il y a de fortes chances pour qu'elles soient toutes du même village et qu'elles s'en remettent toutes pour régler des litiges avec leurs employeurs, pour envoyer une part de leurs économies au village, à une aînée ou à un immigrant qui a la confiance du groupe et celle des familles du village. Pourtant, pendant le séjour en ville, les liens avec le village demeurent essentiels.

Le premier départ des très jeunes filles ne s'organise pas à leur seule initiative. En principe, l'autorité paternelle prime mais il ne semble pas qu'il y ait une décision paternelle explicite, il y a plutôt laisser faire. La relation principale est la

relation mère-fille. Les filles cohabitent avec leurs mères qui ont en charge quasi exclusivement depuis le plus jeune âge, tandis que les garçons se rapprochent de leur père ou deviennent bergers.

Quand ces mêmes filles vont rentrer au village avec des habits nouveaux et quelques cadeaux à répartir, elles vont être rapidement mariées. Leur apparence moderne et des attitudes récemment acquises ne masqueront pas longtemps l'emprise réelle de l'environnement social retrouvé.

Dans le contexte actuel, la pauvreté touche plus particulièrement les femmes et les enfants qui sont totalement à leur charge. Le départ des filles réduit les dépenses vivrières de la cuisine mais surtout va permettre à celles-ci de s'habiller, de s'équiper et d'aider leur mère. Vu du village, ce sont là les fonctions économiques les plus fréquentes de l'émigration temporaire des jeunes filles vers la ville.

Les jeunes migrants sont généralement hébergés dans les maisons sereer de Dakar et comptent sur la cooptation par leurs aînés pour trouver du travail. Les solidarités qui se manifestent à ce niveau ne relèvent pas des groupes domestiques de la société rurale. Il suffit d'une même origine villageoise, de liens nés à l'école ou ailleurs. De nouveaux réseaux se tissent rapidement en ville. Pourtant, chacun a ses obligations particulières dans sa parenté, qu'il assume, et au moment du retour au village le migrant retrouve sa place et en quelque sorte renoue avec son identité ancienne.

Les réseaux de solidarité structureaux ne sont pas marginalisés par la migration. Il est important d'établir un bilan économique global, au sein des réseaux et de groupes effectivement solidaires qu'il s'agisse de transfert ou d'échanges de biens, de numéraire, de main-d'œuvre ou de "bouches" à nourrir. Ce bilan montre la solidarité et l'intensité des relations entre migrants et société d'origine. Il est primordial d'identifier les groupes concernés par ces échanges, d'analyser le système de valeurs qui les structurent, le degré d'adhésion de leurs membres et les changements à ce niveau qui peuvent déterminer, dans une large mesure, l'intensité des relations économiques. On verra à ce propos que l'économique est immergé dans du social et du religieux.

La société sereer du Siin peut être, très sommairement, caractérisée comme bilinéaire et virilocale. L'individu naît, vit, produit et consomme dans son patrilignage ; y compris la fille, jusqu'à son mariage, voire ultérieurement si devenue veuve elle n'est pas récupérée par le lignage de son mari dans le cadre du lévirat, mais épargne et hérite des biens socialement valorisés (bétail, bijoux...) dans le cadre de son matrilignage.

Elle est fortement ancrée dans un espace déterminé, par sa lignée paternelle, qui lui donne droit à l'usage d'une terre. La situation est évidemment plus complexe : il n'est pas exclu qu'un individu obtienne de la terre de son matrilignage ou encore qu'il réside chez ses parents maternels tout en cultivant les terres de son patrilignage. C'est le cas notamment dans la situation décrite précédemment. L'individu est en même temps membre d'un matrilignage "déspatialisé" habitué à gérer des relations à distance. On pourrait dire que cette double appartenance est à la fois favorable aux mouvements migratoires et à la "domestication" de plusieurs espaces, et propice à la récupération et à la réinsertion des migrants dans leur société d'origine. Cela n'est pas sans conséquence sur la nature des liens entre migrants et parents restés au village.

C'est au niveau du segment de patrilignage (*mbind maak* "la grande maison") que la terre est gérée et que doivent être évalués les problèmes de pression foncière et les stratégies migratoires qu'ils induisent. Les *mbind maak*, dont la création est nécessairement liée à l'appropriation d'une terre par défrichage, affectation de réserves foncières, ou segmentation du patrimoine lignager, sont de taille démographique (cf. tableau) et de profondeur généalogique variables. Ainsi, le *mbind Sude Njaay* se compose de 38 hommes adultes, repartis en 25 concessions, tous descendants de l'arrière grand-père du chef actuel (*maak mbind* "l'aîné de la maison") alors que le segment de patrilignage Ngor Sar ne compte que deux unités de résidence, de grande taille il est vrai.

Tous les segments de patrilignage n'ont pas les mêmes stratégies migratoires. Certains exportent une très forte proportion de leurs ressortissants, d'autres, au contraire, restent rivés au terroir et doivent compter sur les prêts de terre pour constituer des unités de production viables. Ainsi, 15 % des terres de Sob font l'objet de prêts, ce qui est considérable, vu les problèmes de saturation foncière que l'on a évoqués. Les lieux de migrations (Terres-Neuves, Saalum, Dakar...) varient

également, selon les époques, mais aussi selon les groupes. Le chef de segment de patrilignage joue à ce niveau un rôle essentiel. Informé de tout projet migratoire, il peut encourager certains individus à partir, demander à d'autres de rester au village, rappeler un migrant. Il peut même interdire tout départ en migration. Comptable des intérêts des absents, c'est lui qui favorisera, non sans difficulté parfois, la réinsertion du migrant, en procédant à des réaménagements de parcelles entre ses dépendants.

Son pouvoir sur la terre, il le tient essentiellement de son pouvoir sur les hommes, dû à sa qualité d'aîné : il peut donc, dans une large mesure, continuer à l'exercer par delà la loi sur le Domaine National. La reconstitution à Sob, par segment de lignage, de la transmission de la terre à l'occasion des décès ou de retours de migrants, sur les trente dernières années, montre de façon irréfutable la réalité de ces réajustements et le rôle du *maak mbind* en la matière. Il ne dispose à cet effet d'aucun pouvoir de sanction d'ordre politique ou religieux, mais seulement du poids que lui donne son statut d'aîné et qui lui suffit, très généralement encore, à imposer son point de vue.

Gestionnaire de la terre, à la fois facteur de production et source d'identité lignagère, garant du respect des règles de transmission des biens (terre, maison, outils agricoles...) dans le cadre de la patrilinéarité, il est avant tout l'aîné d'un groupe de solidarité économique dont il doit veiller à l'efficacité, notamment dans les périodes difficiles. Son rôle à l'occasion des événements marquants de la vie sociale et religieuse est loin d'être négligeable, mais n'a rien de comparable avec celui du chef de segment d'un matrilignage

C'est le segment de matrilignage (*Ius "bout de sein"*) qui prédomine dès qu'il s'agit de cérémonies socialement valorisées, engageant de surcroît des dépenses très importantes. Il est concerné par le mariage, puisque la mère et l'oncle maternel du futur époux paient chacun une part de dot à la famille de la fiancée. La dot versée à la famille de l'épouse est divisée quatre parts, sensiblement égales : le futur époux donne une part à sa promise ; son père, sa mère et son oncle maternel en font de même au profit de leur homologue de la belle-famille. On notera que trois parts (fiancé, mère, oncle maternel) sont prélevées au sein de la même unité d'épargne matrilinéaire.

Mais plus encore pour les funérailles qui sont l'occasion de dépenses très importantes et mettent en présence plusieurs unités matrilineaires liées par des dettes et des créances sur le long terme, qu'il faut honorer sous peine d'y perdre l'honneur de tout le groupe. Le Sereer pourra discuter du prix de la dot, rechigner à payer sa part, économiser sur les dépenses pour la circoncision, mais il ne pourra jamais se soustraire à ses devoirs en matière de funérailles : il s'endettera gravement si nécessaire, demandera à différer la cérémonie, mais il paiera, comme le souligne M. Dupire dans un texte très dense traitant des relations entre lignages et funérailles (Dupire, 1977). On comprendra que le segment de matrilineage, qui regroupe sous l'autorité de l'aîné les descendants d'une même aïeule sur une profondeur généalogique variable, soit également intéressé par la diversification, grâce à la migration notamment, des sources de revenus de ses membres. Lorsqu'on parlera de solidarité économique dans le cadre des relations à distance, il ne s'agira pas seulement de nourriture, de dépenses de santé ou de frais d'écolage, mais aussi de dots à payer, de bœufs pour les funérailles, et d'autres dépenses cérémonielles moins élevées mais relativement fréquentes.

C'est à l'analyse du fonctionnement de ces deux groupes et des stratégies particulières des acteurs que nous allons nous attacher, à travers l'exemple des relations entre les Terres-Neuves et le Siin.

Avec les Terres Neuves les ruptures sont plus apparentes que réelles.

Les Terres Neuves constituaient, à n'en pas douter, un excellent laboratoire d'analyse des relations à distance et des changements sociaux. Les migrants sont en principe définitivement installés ; les terres, mais aussi le matériel agricole et les animaux de traction, qui leur ont été attribués à titre individuel, n'étaient grevés d'aucun droit ancestral particulier et l'éloignement géographique permettait au migrant de prendre ses distances par rapport à la charte sociale qui prévalait dans sa zone d'origine : les lois sur la famille et le Domaine national pouvaient s'appliquer ici plus facilement qu'ailleurs. Toutes les conditions étaient donc réunies pour favoriser la réussite individuelle et l'oubli de la famille.

Les changements sont de fait particulièrement importants : quinze années après les premières installations, on peut parler de réussite globale de l'opération et d'augmentation substantielle des revenus par rapport au Siin, mais aussi de différenciation économique très forte entre migrants et, nous a-t-on répété à plusieurs

reprises, d'une très nette accentuation de la patrilinéarité, comme le souhaitent d'ailleurs les protagonistes du projet. Certains migrants moins chanceux ou moins entreprenants se sont endettés, ont vendu matériel agricole et attelage, et même cédé parfois la maison et les champs, alors que d'autres se sont rapidement enrichis, ont récupéré plusieurs "lots" de terres, pour eux-mêmes ou leurs descendants, construit des maisons au pays ou à Dakar. La terre, mais aussi le bétail, se transmettraient désormais de père à fils et le segment de matrilignage ne constituerait plus un groupe d'épargne, sauf au niveau de la sous-unité d'accumulation (*ndok yaay* "chambre de la mère") représentée par la mère et ses enfants au sein d'une unité de production, et encore certains prétendent que ce n'est plus le cas. L'oncle maternel aurait perdu une grande partie de son pouvoir, recevrait peu d'aide de ses neveux et refuserait souvent de participer au paiement de la dot. Mais par delà ce discours "moderniste", l'analyse concrète, détaillée, des relations au sein des groupes de solidarité "structuraux", précédemment évoqués, montre que ces changements sont souvent plus apparents que réels et ne remettent pas en cause la philosophie même des échanges.

L'exemple du segment de patrilignage Sude Njaay nous paraît à cet égard significatif. L'ainé des migrants de ce groupe installé sur les terres neuves, représente le *maak mbind* resté à Ngayokhem, avec lequel il est en relation étroite. Les visites sont fréquentes, les échanges d'informations plus encore. Baptêmes, circoncision, mariages, funérailles, cérémonies des récoltes, justifient un retour au pays d'un nombre plus ou moins important de migrants, en fonction de l'importance de la cérémonie, des disponibilités de chacun, du statut social ou de la proximité généalogique avec la famille concernée. Des cotisations peuvent être, à l'occasion, levées par l'ainé. De plus le *maak mbind* du Siin bénéficie d'envois réguliers de subsides de la part des chefs de *mbind*, pour faire face aux obligations de sa fonction ou soutenir des dépendants en difficultés. Chaque chef de *mbind* des Terres-Neuves a envoyé, à ce titre, de 15 à 30 000 cfa par an au *maak mbind* sans compter les cadeaux à l'occasion des visites. Mais l'année 1986, par exemple, a donné lieu à des aides alimentaires beaucoup plus importantes. En cas de pénurie grave, le *maak mbind* sollicitera de l'aide ou rappellera à l'ordre le migrant qui aurait tendance à délaisser sa famille proche restée au village. L'assistance peut prendre plusieurs formes : recours aux cotisations, à l'initiative du représentant sur les Terres-Neuves, et envoi de la somme globale à l'ainé, au Siin, qui se chargera de l'utiliser au mieux, puisqu'il connaît la situation réelle des différentes "cuisines" de son groupe de

parenté ; et/ou envoi personnalisé du migrant à l'attention d'une unité de production déterminée, à la demande du *maak mbind* ou spontanément. Dans ce cas, le donateur s'empresse d'en informer l'aîné pour éviter un rappel à l'ordre, toujours désobligeant. Mais il est rare d'en arriver à cette extrémité : dans cette société où les individus sont très soucieux de leur réputation, l'information est une source majeure de pouvoir et le fait que l'aîné, de par sa fonction, maîtrise l'information, suffit généralement à garantir le respect des règles. Bien sûr, en marge de cette contribution "institutionnalisée", chacun peut répondre aux sollicitations personnelles de parents et d'amis. Le donateur annonce sans réticence le montant de l'aide, par contre il refuse de donner l'identité du bénéficiaire pour ne pas le désobliger.

Mais plus intéressant encore est le comportement du segment de matrilignage. La société sereer, de par sa structure (importance du matrilignage), semble particulièrement bien armée pour maîtriser les "relations à distance". Dans ce cas, c'est la densité des liens sociaux, économiques, religieux entre migrants et société d'origine et leur évolution qui nous intéressent plus que la durée ou la localisation de la migration.

La loi sur la famille, qui reconnaît au fils le droit d'hériter de son père, a mis fin à la concentration entre les mains du chef de l'unité d'accumulation matrilinéaire, de la richesse par excellence que représente le bétail, nécessaire de surcroît aux dépenses cérémonielles jugées incompressibles. Il suffirait que le fils du chef de matrilignage revendique l'héritage de son père, pour que les frères, neveux et nièces utérins, qui ont participé à la constitution du troupeau, se trouvent déshérités. Chacun a son bétail dans son *mbind* et il n'y aurait plus que quelques reliquats de troupeaux de *lus*. Cependant, les obligations du chef de *lus* demeurent et son pouvoir de "ponctionner" ses dépendants aussi. De fait, si chaque informateur répond spontanément qu'il a la pleine et entière propriété de son bétail, il reconnaît ensuite qu'il ne peut pas pour autant se soustraire à ses obligations. Ainsi, W. Njaay qui cumule les fonctions de chef de segment de patrilignage et de matrilignage, n'a plus d'épargne collective pour payer la dot de son neveu, comme le veut la coutume, il sollicitera N. Njaay, son germain des Terres-Neuves pour payer à sa place (60 000 cfa). Un autre germain avait été sollicité deux ans avant, pour les mêmes raisons. Mais les prestations sont beaucoup plus importantes encore pour les funérailles. N. Nj. qui a effectué cinq voyages au Siin au cours de l'année 1988, a payé cette année là : 80 000 CFA pour des funérailles (un bœuf et deux boucs),

sans compter le riz et 50 000 CFA de contributions à la famille. M. Nj. a envoyé 60 000 CFA, quant à T. Nj., en 13 ans de présence sur les Terres-Neuves, il a payé trois bœufs pour les funérailles, 52 500 CFA pour une dot, et envoyé de surcroît 50 000 CFA par an à sa proche famille du Siin. Ainsi, malgré la distance et le temps, le migrant n'est pas marginalisé ; mieux, ses revenus étant plus substantiels que ceux de ses parents restés dans le Siin, il participera plus que les autres aux dépenses "traditionnelles" mais sera aussi amené à prendre en charge des frais de santé et d'écolage. La réussite économique selon les normes modernes, ne peut se passer d'une reconnaissance dans sa propre société, et il faut en payer le prix.

L'analyse des relations entre migrants et société d'origine par l'étude de l'utilisation des revenus de *surga* est également significative. Le mariage est la préoccupation majeure du *surga* (le sien pour 75 % des dépenses, ou celui d'un frère aîné). La somme qui lui est consacrée est sans doute beaucoup plus importante encore, une partie difficile à estimer du bétail, dont l'utilisation n'est pas toujours précisée, et de l'argent confié au chef de cuisine ou à l'oncle maternel, est certainement utilisée pour l'acquisition d'une épouse. Ce n'est pas nécessairement l'indice d'une plus forte individualisation du paiement de la dot. Le père qui ne peut faire face au paiement de la dot de son fils, lui permet de conserver par devers lui une part plus importante de ses revenus de *surga*. Les dépenses d'habillement viennent en second lieu, et concernent la quasi totalité des migrants, ce qui n'a rien d'étonnant. L'investissement en bétail est plus difficile à interpréter : prévision pour la dot, investissement personnel, approvisionnement du troupeau de *lus*, bœuf d'attelage ? Il confirme en tout cas l'intérêt accordé au bétail. Les dépenses relativement faibles pour les funérailles et autres cérémonies s'expliquent par le fait que les *surga* sont des célibataires ou des jeunes mariés dont le statut social autorise une participation plus ou moins symbolique. Quant à la part importante confiée au chef de "cuisine" ou à l'oncle maternel, elle confirme le contrôle que les aînés continuent d'exercer sur les cadets, y compris s'il est généralement admis que les sommes confiées sont à la disposition de leur propriétaire légitime.

Tableau 2 : Les dépenses des 61 surga

Titre	Total	moyenne par surga	nb de surga impliqués	moy. par surga impliqué	% du gain total
Dot	2299000	37689	29	79276	27,92
vêtements	998000	16361	53	18830	12,12
bétail	590000	9672	21	28095	7,16
cadeaux	375200	6151	42	8933	4,56
funérailles	166500	2730	5	33300	2,02
aut. cérémonies	249500	4090	36	6931	3,03
argent confié	1089000	17852	26	41885	13,22
autres	615000	10082	31	19839	7,47
non dépensé	1852800	30374	61	30374	22,50
Gain total	8235000	135000	61	135000	100,00

Les renseignements recueillis auprès des mêmes *surga* pour les années 1985 et 1986 confirment la priorité accordée à la recherche d'une épouse, mais aussi l'intérêt porté à l'acquisition ou au renouvellement du matériel agricole et plus encore, à cette période, à l'aide alimentaire.

CONCLUSION

Les flux migratoires et plus encore les relations à distance qui s'instaurent avec les émigrés donnent une autre vision de l'évolution du système agraire sereer. Nous ne sommes pas en présence de systèmes de production stagnants. La relative stabilité des ressources agricoles au niveau des terroirs villageois se traduit vraisemblablement par une érosion progressive des revenus par habitant de cette origine, mais les économies domestiques ont maintenant d'autres fondements. L'addition régulière d'une partie des revenus de l'émigration et le recours à des solidarités agissant à distance en cas de déficits exceptionnels en sont les nouvelles composantes. La population sereer du Siin fait face à ses difficultés par l'émigration temporaire d'une fraction de plus en plus importante de ses actifs. Ainsi s'instaurent

des systèmes de production élargis et délocalisés. Cela n'implique pas nécessairement le délaissement de l'activité agricole même si on constate un moindre intérêt pour la gestion du terroir. A l'adage ancien "si tu as des *kad* (*Faidherbia albida*) dans ton champ tu récolteras un grenier de mil" répond le nouveau constat non moins révélateur fait par les nouveaux chefs de famille, relevé par A.S. Fall, "une maison qui ne compte aucun émigré ne peut vivre déceimment" (Fall, 1988).

La société sereer n'est donc pas figée. Les réseaux sociaux se diversifient, mais les groupes de solidarité "structuraux" sont toujours efficaces. Ils sont l'objet de segmentations de plus en plus fréquentes qui en réduisent d'autant la taille, c'est le cas notamment au sein des matrilineages. Les formes changent, mais les valeurs fondamentales perdurent et sont encore garantes de solidarités économiques de plus en plus nécessaires. Le statut de la terre, dans le cadre du segment de patrilineage, joue sans doute un rôle important. La nature des relations sociales, religieuses mais aussi économiques entre migrants et société d'origine est largement conditionnée par la possibilité qui leur est offerte de retourner éventuellement cultiver au pays, en cas d'échec dans son entreprise migratoire, à la "retraite", ou encore si la situation familiale - mort d'un aîné par exemple- le lui commande. La possibilité d'accès à quelques parcelles, même après une très longue absence, est pour le migrant la marque de reconnaissance de sa citoyenneté villageoise et lignagère autant qu'une nécessité économique.

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux
et insertion
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995